



**COMMISSION SCOLAIRE DES GRANDES-SEIGNEURIES**  
**HUITIÈME SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DES COMMISSAIRES**  
**(2004-2005)**  
**LE 15 MARS 2005**

**1.00 RECUEILLEMENT**

À 19 h 45, M<sup>me</sup> Marie-Louise Kerneïs, présidente, déclare la présente séance ouverte.

**2.0 PRÉSENCES**

À LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DES COMMISSAIRES DE LA COMMISSION SCOLAIRE DES GRANDES-SEIGNEURIES TENUE LE 15 MARS 2005 À 19 H 45 AU 50, BOULEVARD TASCHEREAU À LA PRAIRIE SOUS LA PRÉSIDENTE DE MADAME MARIE-LOUISE KERNEÏS ET À LAQUELLE SONT PRÉSENTS :

M<sup>mes</sup> Lise Beauchamp-Brisson (19), Claudine Caron-Lavigueur (2), Denise Daoust (18), Suzanne Gaudette (8), Pascale Godin (6), Claudette Labre-Do (13), Margot Pagé (17), Micheline Patenaude-Fortin (1), Diane Soucy (4)

MM. Éric Allard (10), Jean-Pierre Bélair (9), Yvon Derome (21), Guy Sylvain (16), Alban Synnott (12)

TOUS COMMISSAIRES FORMANT QUORUM

ET :

M<sup>me</sup> Chantal Richer, commissaire représentante du comité de parents au niveau secondaire

M. Roch Thibault, commissaire représentant du comité de parents au niveau primaire

**AINSI QUE :**

M<sup>mes</sup> SUSAN TREMBLAY, directrice générale

CAROLE BLOUIN, directrice générale adjointe

M. OSVALDO PAOLUCCI, directeur général adjoint

ET :

M<sup>mes</sup> MICHELLE FOURNIER, directrice du Service des ressources humaines

SUZANNE GOSSELIN, directrice des Services éducatifs aux jeunes

MM. RICHARD BÉDARD, coordonnateur/directeur du Service des ressources matérielles

MAURICE BROSSARD, directeur du Service de l'éducation des adultes et de la formation professionnelle

PIERRE MARCHAND, directeur du Service des ressources financières

GILLES PRESSEAUULT, secrétaire général

**ABSENCES**

M<sup>mes</sup> Solange Couture Dubé (14), Linda Crevier (15), Louise Tremblay (20)

MM. André Dugas (11), Marcel Gélinas (3)

**3.0 PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC**

**M. Pierre Gingras, enseignant à l'école de la Magdeleine**

Il remercie les commissaires qui ont accepté de participer aux rencontres convoquées par le syndicat des enseignants. Des commissaires déposent formellement le document « Portrait de mon établissement » :

Commissaire	Établissements
Diane Soucy	Saint-Isidore-Langevin Saint-Viateur-Clotilde-Raymond
Marcel Gélinas Par M <sup>me</sup> Diane Soucy	Saint-Viateur-Clotilde-Raymond Saint-Michel-Archange
Margot Pagé	Fernand-Seguin Jean-Leman
Solange Couture Dubé Par M <sup>me</sup> Margot Pagé	Des-Bourlingueurs-Sainte-Catherine Saint-Jean
Guy Sylvain	Louis-Lafortune des Cheminots



Jean-Pierre Bélaïr	Laberge Gabrielle-Roy Pie-XII-Christ-Roi
Claudine Caron-Lavigueur	Saint-Patrice Saint-Romain Saint-Édouard Sainte-Clotilde
Alban Synnott	Piché-Dufrost
Éric Allard	Marguerite-Bourgeois Saint-Jude EFPC – LPP (seront déposés lors d'une séance plénière)

D'autres commissaires mentionnent qu'ils feront suivre les documents reçus.

**MADAME PASCALE GODIN ET MONSIEUR YVON DEROME, COMMISSAIRES,  
OCCUPENT LEUR SIÈGE À 17 H 55**

C.C.-1789-03-05

**4.0 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Éric Allard, commissaire,  
que l'ordre du jour soit adopté tel que modifié à savoir :

**5.0 AFFAIRES DÉCOULANT DES PROCÈS-VERBAUX PRÉCÉDENTS**

**6.0 ADMINISTRATION GÉNÉRALE & SecrÉTARIAT GÉNÉRAL**

- 6.01 Lecture et approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du 8 février 2005
- 6.02 Fédération des commissions scolaires du Québec
  - 6.02.01 Assemblée générale les 13 & 14 mai 2005 – Désignation des délégués
  - 6.02.02 Congrès d'orientation – Détermination du nombre de participants et désignation des participants
- 6.03 Prix d'excellence de la FCSQ
- 6.04 Délégation de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries sur le comité Convergence Femmes Roussillon
- 6.05 Calendrier des séances ordinaires – Adoption
- 6.06 Désignation d'une présidence d'élection

**7.0 SERVICES ÉDUCATIFS AUX JEUNES**

- 7.01 Demande de révision d'une décision
- 7.02 Demandes d'expulsion
- 7.03 École des Trois-Sources – Projet particulier (article 240) : demande de renouvellement
- 7.04 Régime pédagogique – Anglais intensif (sujet ajouté)

**8.0 SERVICE DE L'ÉDUCATION DES ADULTES ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE**

- 8.01 Calendriers scolaires 2005-2006 – Adoption
- 8.02 Coopérative d'éducation internationale - Adhésion

**9.0 SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES**

- 9.01 Poste de coordonnateur ou coordonnatrice au Service des ressources humaines – Nomination

**10.0 SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES**

**11.0 SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES**

- 11.01 Plan triennal du maintien des actifs immobiliers (2005-2008)

**12.0 SERVICE DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DES COMMUNICATIONS**

- 12.01 Acquisition du réseau de fibres optiques Grandes-Seigneuries-New Frontiers (le « réseau ») (sujet ajouté)

**13.0 SERVICE DE L'INFORMATION**



#### **14.0 FÉDÉRATION DES COMMISSIONS SCOLAIRES DU QUÉBEC**

- 14.01 Rencontre des PDG – 18 février 2005
- 14.02 Rencontre du conseil général – 18 & 19 février 2005

#### **15.0 COMITÉ DE PARENTS**

#### **16.0 DEMANDE D'INFORMATION**

- 16.01 Question d'un commissaire – Un portrait des politiques des écoles sur les locations de locaux **(sujet ajouté)**
- 16.02 Utilisation d'ordinateurs portables pour les commissaires – Proposition de M. Jean-Pierre Bélair, commissaire **(sujet ajouté)**
- 16.03 Comité de formation pour les commissaires – Proposition de M. Jean-Pierre Bélair, commissaire **(sujet ajouté)**

#### **17.0 COMMUNICATION DE LA PRÉSIDENTE ET DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE**

- 17.01 Départ à la retraite

#### **18.0 DÉPÔT DE DOCUMENTS**

- 18.01 Démission de Monsieur Yves Garand, commissaire
- 18.02 Articles du journal Le Reflet du 26 février 2005
- 18.03 Avis public d'élection partielle
- 18.04 Schéma graphique des écoles par secteur
- 18.05 Recueil des données au 30 septembre
- 18.06 Lettre de l'Association du transport écolier du Québec
- 18.07 Séances plénières du conseil des commissaires – évaluation du fonctionnement du mois d'août 2004 au mois de janvier 2005 – Synthèse
- 18.08 Activités et événements – Mois de février & mars 2005
- 18.09 Tournoi de golf CSDGS – 6<sup>e</sup> édition – Dépliant
- 18.10 Déclaration du Regroupement pour la défense et la promotion de l'école publique – Financement public des écoles privées **(sujet ajouté)**
- 18.11 ATEQ – Utilisation de véhicules de type berline **(sujet ajouté)**
- 18.12 Carrefour-Jeunesse **(sujet ajouté)**

#### **19.0 LEVÉE DE LA SÉANCE**

#### **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

#### **5.0 AFFAIRES DÉCOULANT DES PROCÈS-VERBAUX PRÉCÉDENTS**

- 1. Vente de terrains à Sainte-Catherine**  
En suivi.
- 2. Accessibilité aux services de garde lors de fermeture d'école pour intempéries**  
En suivi.
- 3. Application de la résolution portant sur la modification à une zone de sécurité (La Saline) versus conditions incluant la voie ferrée**  
En suivi.
- 4. École Jean-XXIII – Modification au protocole d'entente # 94-09-455 avec la ville de La Prairie**  
En suivi.
- 5. Règles relatives à la distribution des médicaments non prescrits dans les écoles**  
En suivi.
- 6. Comité ad hoc sur la visibilité du conseil des commissaires**  
Quelqu'un doit prendre la relève. M<sup>me</sup> Marie-Louise Kerneis, présidente, communiquera avec les membres du comité.
- 7. Contrats de transport scolaire – Directives au conducteur ou conductrice**  
En suivi.



C.C.- 1790-03-05

**6.0 ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET SECRÉTARIAT GÉNÉRAL**  
**6.01 LECTURE ET APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 8 FÉVRIER 2005**

**- DISPENSATION**

CONSIDÉRANT l'article 170 de la Loi sur l'instruction publique qui stipule que « Le conseil des commissaires peut, par résolution, dispenser le secrétaire général de lire le procès-verbal pourvu qu'une copie en ait été remise à chaque membre présent au moins six heures avant le début de la séance où il est approuvé »;

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Diane Soucy, commissaire,

que le secrétaire général soit dispensé de faire la lecture du procès-verbal de la séance ordinaire du 8 février 2005.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

C.C.- 1791-03-05

**- APPROBATION**

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Diane Soucy, commissaire,

que le procès-verbal de la séance ordinaire du 8 février 2005 soit adopté tel que présenté.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

C.C.- 1792-03-05

**6.02 FÉDÉRATION DES COMMISSIONS SCOLAIRES DU QUÉBEC**  
Madame Marie-Louise Kerneïs, présidente, présente le dossier.

**6.02.01 ASSEMBLÉE GÉNÉRALE LES 13 & 14 mai 2005 – Désignation des délégués**

CONSIDÉRANT la tenue de l'assemblée générale de la Fédération des commissions scolaires du Québec les 13 & 14 mai 2005 à Montréal;

CONSIDÉRANT les règles de la Fédération des commissions scolaires du Québec prévoyant huit (8) délégués à leur assemblée générale compte tenu de notre clientèle scolaire 2004-2005 (24 009);

CONSIDÉRANT le pouvoir du conseil des commissaires de déterminer des représentants officiels (article 2.51 des règlements sur la délégation - C.C.);

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Diane Soucy, commissaire,

que les membres du conseil des commissaires entérinent le choix des commissaires suivants, à titre de délégués à l'assemblée générale de la Fédération des commissions scolaires du Québec, les 13 & 14 mai 2005 :

M. Jean-Pierre Bélair	M <sup>me</sup> Marie-Louise Kerneïs
M <sup>me</sup> Claudine Caron-Lavigne	M <sup>me</sup> Claudette Labre-Do
M <sup>me</sup> Solange Couture Dubé	M <sup>me</sup> Margot Pagé
M <sup>me</sup> Linda Crevier	M <sup>me</sup> Micheline Patenaude-Fortin

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

C.C.- 1793-03-05

**6.02.01a ASSEMBLÉE GÉNÉRALE LES 13 & 14 mai 2005 – Désignation des délégués substitués**

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Lise Beauchamp-Brisson, commissaire,



que les membres du conseil des commissaires entérinent le choix des commissaires suivants, à titre de délégués substitués à l'assemblée générale de la Fédération des commissions scolaires du Québec, les 13 & 14 mai 2005 :

DÉLÉGUÉS SUBSTITUÉS	DÉLÉGUÉS
Synnott, Alban	Bélair, Jean-Pierre
Godin, Pascale	Caron-Lavigueur, Claudine
Godin, Pascale	Couture Dubé, Solange
Soucy, Diane	Crevier, Linda
Synnott, Alban	Patenaude-Fortin, Micheline
Allard, Éric	Kerneis, Marie-Louise
Gaudette, Suzanne	Labre-Do, Claudette
Beauchamp-Brisson, Lise	Pagé, Margot

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**6.02.02 CONGRÈS D'ORIENTATION DE LA FCSQ - 12 & 13 MAI 2005**

Madame Marie-Louise Kerneis, présidente, présente le dossier.

C.C.- 1794-03-05

**. DÉTERMINATION DES PARTICIPANTS**

CONSIDÉRANT le pouvoir du conseil des commissaires de déterminer des représentants officiels (article 2.51 des règlements sur la délégation – C.C.);

CONSIDÉRANT la tenue du Congrès d'orientation les 12 & 13 mai 2005;

CONSIDÉRANT que ce colloque se tiendra à Montréal;

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Jean-Pierre Bélair, commissaire,

que les membres du conseil des commissaires désignent tous les commissaires délégués à l'Assemblée générale de la Fédération des commissions scolaires du Québec à savoir M<sup>mes</sup> Claudine Caron-Lavigueur, Solange Couture Dubé, Linda Crevier, Marie-Louise Kerneis, Claudette Labre-Do, Margot Pagé, Micheline Patenaude-Fortin, M. Jean-Pierre Bélair, de même que M<sup>mes</sup> Suzanne Gaudette et Pascale Godin ainsi que d'autres commissaires qui pourraient se joindre, pour participer au Congrès d'orientation de la FCSQ les 12 et 13 mai 2005 à Montréal.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**6.03 PRIX D'EXCELLENCE DE LA FÉDÉRATION DES COMMISSIONS SCOLAIRES DU QUÉBEC**

La présidente, M<sup>me</sup> Marie-Louise-Kerneis, présente la documentation et commente les projets soumis.

Les membres du conseil des commissaires acceptent de déposer les deux projets soumis à savoir :

**Catégorie - Innovation pédagogique**

- Expérimentation d'un modèle de différenciation pédagogique (École de l'Odysée, Services éducatifs aux jeunes et Coopérative de développement pédagogique montréalaise).

**Catégorie - Réalisation**

- Projet « Mesdames et Messieurs » (production d'un film par des élèves de 2<sup>e</sup> année du primaire à l'école Émilie-Gamelin, sous la coordination de M. Stéphane Duquette, enseignant).

Formules Municipales St-Hubert (Québec) No 5614-A-PSG-O (FLA 786)



## RECONNAISSANCE 2005 DU REGROUPEMENT DES COMMISSIONS SCOLAIRES DE LA MONTÉRÉGIE (RCSM)

La présidente, M<sup>me</sup> Marie-Louise-Kerneis, présente la documentation et commente les projets soumis.

Les membres du conseil des commissaires acceptent de déposer les trois projets soumis à savoir :

### Au niveau régional

- Projet « Mesdames et Messieurs » (production d'un film par des élèves de 2<sup>e</sup> année du primaire à l'école Émilie-Gamelin, sous la coordination de M. Stéphane Duquette, enseignant).
- Projet avec les Services de Réadaptation du Sud-Ouest et du Renfort (SRSOR) et l'Association des personnes handicapées de la Rive-Sud Ouest (APHRSO) (offre de service en formation à l'intégration sociale pour une clientèle en déficience intellectuelle, par une entente Commission scolaire des Grandes-Seigneuries avec deux partenaires importants : le SRSOR et l'APHRSO).

### Au niveau local

- Projet de l'école Louis-Philippe-Paré « Programme d'aide aux devoirs au primaire par les élèves du programme d'éducation internationale (PEI) » (partenariat avec la communauté).

#### 6.04 DÉLÉGATION DE LA COMMISSION SCOLAIRE DES GRANDES-SEIGNEURIES SUR LE COMITÉ CONVERGENCE FEMMES ROUSSILLON

La présidente, M<sup>me</sup> Marie-Louise Kerneis, présente le dossier.

La présidente fera les démarches pour désigner un commissaire et un suivi sera fait au prochain conseil des commissaires, soit le 12 avril 2005.

C.C.- 1795-03-05

#### 6.05 CALENDRIER DES SÉANCES ORDINAIRES 2005-2006 DU CONSEIL DES COMMISSAIRES – ADOPTION

CONSIDÉRANT le règlement CSDGS-01-2000 fixant la tenue des séances ordinaires du conseil des commissaires ;

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Denise Daoust, commissaire,

que le calendrier des séances ordinaires du conseil des commissaires 2005-2006 soit approuvé tel que déposé, avec une modification à l'heure du début de la rencontre, soit à compter de 19 h 30. Le Service du secrétariat général et de l'information appliquera le processus de modification d'un règlement.

ONT VOTÉ POUR : 10 commissaires

ONT VOTÉ CONTRE : 5 commissaires

#### ADOPTÉE À LA MAJORITÉ

C.C.- 1796-03-05

#### 6.06 ÉLECTION SCOLAIRE PARTIELLE - PRÉSIDENTE D'ÉLECTION - NOMINATION

Monsieur Gilles Presseault, secrétaire général, présente le dossier.

CONSIDÉRANT l'obligation de tenir une élection scolaire partielle dans la circonscription 5 (partie de Mercier) suite à la démission de Monsieur Yves Garand;

CONSIDÉRANT la complexité et la quantité des tâches à accomplir depuis l'adoption de la nouvelle Loi sur les élections scolaires (LES);

CONSIDÉRANT l'article 22 de la Loi sur les élections scolaires (LES) autorisant le conseil des commissaires à nommer un président d'élection;

CONSIDÉRANT l'article 28 de la Loi sur les élections scolaires (LES) établissant qu'un membre du personnel électoral doit



être choisi parmi les personnes ayant la qualité d'électeur ou parmi les employés de la Commission scolaire;

CONSIDÉRANT la recommandation de la directrice générale;

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Suzanne Gaudette, commissaire,

de nommer **Monsieur Aimé Hill**, à compter du 16 mars 2005, au poste de président d'élection pour la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries en vue de l'élection scolaire partielle dans la circonscription 5 (partie de Mercier), dont le scrutin général est prévu pour le 29 mai 2005.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

C.C.- 1797-03-05

**RÉMUNÉRATION DU PERSONNEL ÉLECTORAL**

Monsieur Gilles Presseault, secrétaire général, présente le dossier.

CONSIDÉRANT l'obligation de tenir une élection scolaire partielle dans la circonscription 5 (partie de Mercier) suite à la démission de Monsieur Yves Garand;

CONSIDÉRANT l'article 30 de la Loi sur les élections scolaires (LES), lequel prévoit que « La Commission scolaire fixe le tarif de la rémunération et des frais des membres du personnel électoral. Ce tarif ne peut excéder celui fixé en vertu de la Loi électorale (chapitre E-3.3.) »;

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Diane Soucy, commissaire,

que le tarif de la rémunération et des frais des membres du personnel électoral soit celui fixé en vertu de la Loi électorale (chapitre E-3.3).

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**7.0 SERVICES ÉDUCATIFS AUX JEUNES**

**7.01 DEMANDE DE RÉVISION D'UNE DÉCISION**

C.C.- 1798-03-05

**HUIS CLOS**

À 20 h 34,

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Suzanne Gaudette, commissaire,

que les membres du conseil des commissaires siègent à huis clos.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

C.C.- 1799-03-05

**LEVÉE DU HUIS CLOS**

À 20 h 55,

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Yvon Derome, commissaire,

que le huis clos soit levé.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

C.C.- 1800-03-05

**7.01 DEMANDE DE RÉVISION D'UNE DÉCISION - RECOMMANDATION DU COMITÉ – Fiche # 5236245**

CONSIDÉRANT la prise de connaissance du dossier;

CONSIDÉRANT les besoins de l'élève;

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Pascale Godin, commissaire,

de maintenir la recommandation faite par le comité de révision dans le dossier **5236245**, à savoir le maintien du classement de l'élève en groupe adapté de développement social 1 pour le reste de l'année scolaire 2004-2005.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**



**MADAME CHANTAL RICHER ET MONSIEUR YVON DEROME QUITTENT  
LEUR SIÈGE À 20 h 55**

C.C.- 1801-03-05

**7.02a DEMANDE D'EXPULSION - Fiche # 5208061**

CONSIDÉRANT la prise de connaissance du dossier;

CONSIDÉRANT les informations reçues;

CONSIDÉRANT les règles de vie de l'école et la politique en vigueur à la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries;

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Lise Beauchamp-Brisson, commissaire,

d'expulser l'élève **5208061** de l'école Louis-Cyr pour l'année 2004-2005 et d'accompagner le jeune et ses parents dans une démarche d'inscription vers une autre école de la Commission scolaire.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

C.C.- 1802-03-05

**7.02b DEMANDE D'EXPULSION - Fiche # 5214747**

CONSIDÉRANT la prise de connaissance du dossier;

CONSIDÉRANT les informations reçues;

CONSIDÉRANT les règles de vie de l'école et la politique en vigueur à la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries;

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Alban Synnott, commissaire,

d'expulser l'élève **5214747** de l'école des Timoniers pour l'année 2004-2005 et d'accompagner le jeune et ses parents dans une démarche d'inscription vers une autre école de la Commission scolaire.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**MADAME CHANTAL RICHER ET MONSIEUR YVON DEROME RÉOCCUPENT  
LEUR SIÈGE À 20 h 57**

C.C.- 1803-03-05

**7.02c DEMANDE D'EXPULSION - Fiche # 5066162**

CONSIDÉRANT la prise de connaissance du dossier;

CONSIDÉRANT les informations reçues;

CONSIDÉRANT les règles de vie de l'école et la politique en vigueur à la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries;

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Claudette Labre-Do, commissaire,

d'expulser l'élève **5066162** de l'école Saint-François-Xavier pour l'année 2004-2005 et d'accompagner le jeune et ses parents dans une démarche d'inscription vers une autre école de la Commission scolaire.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

C.C.- 1804-03-05

**7.02d DEMANDE D'EXPULSION - Fiche # 5212337**

CONSIDÉRANT la prise de connaissance du dossier;

CONSIDÉRANT les informations reçues;

CONSIDÉRANT les règles de vie de l'école et la politique en vigueur à la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries;

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Yvon Derome, commissaire,



d'expulser l'élève **5212337** de l'école de la Magdeleine pour l'année 2004-2005 et d'accompagner le jeune et ses parents dans une démarche d'inscription vers une autre école de la Commission scolaire.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**C.C.- 1805-03-05**

**7.02e DEMANDE D'EXPULSION - Fiche # 5493606**

CONSIDÉRANT la prise de connaissance du dossier;

CONSIDÉRANT les informations reçues;

CONSIDÉRANT les règles de vie de l'école et la politique en vigueur à la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries;

CONSIDÉRANT que l'élève fait l'objet d'une demande d'expulsion pour la 2<sup>e</sup> fois durant l'année scolaire 2004-2005;

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Éric Allard, commissaire,

d'expulser l'élève **5493606** des écoles de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries pour l'année scolaire 2004-2005, de faire un signalement aux Centres Jeunesse et de considérer, s'il y a lieu, l'expulsion des écoles de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries dès la première récidive en 2005-2006.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**C.C.- 1806-03-05**

**7.03 ÉCOLE DES TROIS SOURCES – VOCATION PARTICULIÈRE**

Madame Suzanne Gosselin, directrice des Services éducatifs aux jeunes, présente le dossier. Il est précisé que le comité de parents a adopté la résolution à la majorité.

CONSIDÉRANT les résultats de la vaste consultation sur la révision du réseau des établissements :

- consultation du comité de parents - 5 décembre 2001
- résolution du conseil des commissaires - 11 décembre 2001;

CONSIDÉRANT les résultats de la consultation de cette année auprès du comité de parents et du conseil d'établissement de l'école des Trois-Sources;

CONSIDÉRANT la volonté de maintenir le volet participatif pour les élèves du préscolaire et du primaire de l'ensemble du secteur ouest à l'école des Trois-Sources;

CONSIDÉRANT l'analyse de l'impact sur l'organisation des services éducatifs dans les autres écoles primaires du secteur ouest;

CONSIDÉRANT la consultation sur le Plan triennal de répartition et de destination des immeubles 2005-2008;

CONSIDÉRANT que le milieu a révisé son projet éducatif dans le respect du volet participatif et de l'implantation de la réforme et qu'il est à se donner un nouveau référentiel pédagogique commun et mieux adapté à son cheminement;

CONSIDÉRANT que l'école, par son contexte particulier, est toujours un lieu privilégié de développement pédagogique qui a son influence dans le milieu;



No de résolution  
ou annotation

CONSIDÉRANT l'article 240 de la Loi sur l'instruction publique;

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Jean-Pierre Bélair, commissaire,

- d'acheminer au ministre de l'Éducation, une demande de renouvellement pour approbation d'un projet particulier « volet participatif » à l'école des Trois-Sources;
- de maintenir le même niveau de fréquentation scolaire depuis la mise en place du projet, soit deux (2) groupes au préscolaire, quatre (4) groupes au premier cycle, quatre (4) groupes au deuxième cycle et quatre (4) groupes au troisième cycle.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

C.C.- 1807-03-05

**7.04 RÉGIME PÉDAGOGIQUE – ANGLAIS AU PREMIER CYCLE DU PRIMAIRE**

Madame Suzanne Gosselin, directrice des Services éducatifs aux jeunes, présente le dossier.

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Alban Synnott, commissaire,

de faire connaître au ministre de l'Éducation la position du conseil des commissaires, à savoir que soit retiré l'apprentissage de l'anglais, langue seconde de la grille-matières du premier cycle du primaire et de lui faire parvenir le projet de lettre déposé et adressé à son intention.

ONT VOTÉ POUR : 13 commissaires  
ONT VOTÉ CONTRE : 2 commissaires

Monsieur Yvon Derome, commissaire, demande que sa dissidence soit notée au procès-verbal.

**ADOPTÉE À LA MAJORITÉ**

C.C.- 1808-03-05

**8.0 SERVICE DE L'ÉDUCATION DES ADULTES ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE**

**8.01 CALENDRIERS SCOLAIRES 2005-2006 – Adoption**

Monsieur Maurice Brossard, directeur du Service de l'éducation des adultes et de la formation professionnelle, présente le dossier. Il répond à des questions.

**8.01a FORMATION GÉNÉRALE DES ADULTES (Centre d'éducation des adultes de l'Accore, Centre d'éducation des adultes du Goéland, Centre l'Envol, Maison de l'Éducation des adultes)**

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Yvon Derome, commissaire,

d'adopter les calendriers scolaires 2005-2006 de la formation générale des adultes, tels que présentés.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

C.C.- 1809-03-05

**8.01b FORMATION PROFESSIONNELLE (École de formation professionnelle de Châteauguay – Centre de formation Compétence-de-la-Rive-Sud)**

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Éric Allard, commissaire,

d'adopter les calendriers scolaires 2005-2006 de la formation professionnelle, tels que présentés.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**



**8.02 COOPÉRATIVE DE SERVICES DE DÉVELOPPEMENT ET D'ÉCHANGES EN ÉDUCATION INTERNATIONALE – RENOUELEMENT DE L'ADHÉSION DE LA COMMISSION SCOLAIRE**

Monsieur Maurice Brossard, directeur du Service de l'éducation des adultes et de la formation professionnelle, présente le dossier. Il répond à des questions.

CONSIDÉRANT que la coopérative est encore jeune et qu'elle travaille à se donner un rythme de croisière;

CONSIDÉRANT qu'à l'usage, nous nous rendons compte que la coopérative est surtout pertinente auprès des commissions scolaires qui n'ont aucune expertise au niveau international et que la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries a plusieurs longueurs d'avance sur la coopérative;

CONSIDÉRANT la possibilité que le ministère de l'Éducation du Québec impose éventuellement une forme de passage obligé par la coopérative de certaines activités protocolaires et que dans un tel contexte, PSE pourrait alors bénéficier des services et du financement de la coopérative;

CONSIDÉRANT que nous gérons PSE de la même manière qu'une entreprise privée; or, des éléments de la politique de fonctionnement de la coopérative vont à l'encontre de cette approche;

CONSIDÉRANT que depuis au moins deux ans, la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries n'entretient pas activement sa relation avec la coopérative mais qu'elle pourrait mieux le faire en participant davantage aux rencontres nationales, et ce, dans le but d'influencer la mise à jour (rôles et responsabilités) de la politique de la coopérative;

CONSIDÉRANT que pour des raisons d'ordre politique et stratégique (développement international, dont la Chine et rythme de croisière), il serait pertinent de prolonger d'un an notre participation à cette coopérative en 2004-2005;

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Yvon Derome, commissaire,

de renouveler l'abonnement de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries à la **Coopérative de services de développement et d'échanges en éducation internationale** au coût de trois mille dollars (3 000 \$) pour l'année 2004-2005.

ONT VOTÉ POUR : 14 commissaires  
ABSTENTION : 1 commissaire

**ADOPTÉE À LA MAJORITÉ**

**MADAME MARIE-LOUISE KERNEÏS, PRÉSIDENTE, QUITTE SON SIÈGE à 21 h 31**

C.C.- 1811-03-05

**9.0 SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES**

**9.01 ENGAGEMENT D'UNE COORDONNATRICE AU SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES**

Madame Michelle Fournier, directrice du Service des ressources humaines, présente le dossier. Elle répond à des questions.

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Diane Soucy, commissaire,

d'engager, à compter d'une date à être déterminée par la directrice générale, **Madame Suzanne Désilets**, à titre de coordonnatrice au Service des ressources humaines de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries, selon les conditions prévues au Règlement sur les conditions d'emploi des gestionnaires des commissions scolaires. Cette nomination est assujettie à une période de probation d'une année.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**



**MADAME MARIE-LOUISE KERNEÏS, PRÉSIDENTE, RÉOCCUPE SON SIÈGE À  
21 h 35**

C.C.- 1812-03-05

**10.0 SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES**

**11.0 SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES**

**11.01 PLAN TRIENNAL DU MAINTIEN DES ACTIFS IMMOBILIERS (2005-2008)**

Monsieur Richard Bédard, coordonnateur/directeur du Service des ressources matérielles, présente le dossier. Il répond à une question.

CONSIDÉRANT l'orientation 3 du Plan stratégique 2004-2005;

CONSIDÉRANT la consultation faite pour l'élaboration du plan triennal;

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Alban Synnott, commissaire,

que les membres du conseil des commissaires acceptent le plan triennal du maintien des actifs immobiliers 2005-2008 (PTMAI), sous réserve d'harmoniser à partir de l'an 2 (2006-2007) les priorités selon les résultats obtenus du « Bulletin de santé des établissements (BSE 2005) ».

Que le Service des ressources matérielles amorce immédiatement la planification de la réalisation des travaux prévue à l'an 1 du plan triennal du maintien des actifs immobiliers (2005-2006).

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

C.C.- 1813-03-05

**12.0 SERVICE DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DES COMMUNICATIONS**

**12.01 ACQUISITION DU RÉSEAU DE FIBRES OPTIQUES GRANDES-SEIGNEURIES-NEW-FRONTIERS (le « réseau »)**

La directrice générale, M<sup>me</sup> Susan Tremblay, présente le dossier. Elle répond à des questions.

CONSIDÉRANT la faillite de Société Réseau Dixon inc.;

CONSIDÉRANT que le syndic Samson Bélair/Deloitte & Touche inc. s'est vu confier la saisine des biens de Société Réseau Dixon inc.;

CONSIDÉRANT l'avis légal de nos procureurs nous confirmant que l'avenue proposée par le syndic est celle à prioriser;

CONSIDÉRANT l'accord de notre partenaire, la « Commission scolaire New Frontiers », d'aller dans le même sens;

CONSIDÉRANT que la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries a obtenu du CRTC sa licence de télécommunicateur non dominant;

CONSIDÉRANT qu'afin de procéder à la signature des transactions dans les plus brefs délais, il est requis qu'une entente intervienne entre la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries, la Commission scolaire New Frontiers et le Réseau d'informations scientifiques du Québec (RISQ) inc. (« RISQ ») prévoyant la répartition de l'ensemble des coûts et les modalités et conditions de la détention et de l'exploitation du Réseau de fibres optiques;

CONSIDÉRANT que le RISQ devait initialement acquérir directement du Syndic certaines fibres du Réseau, simultanément à l'acquisition par la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries des autres fibres et accessoires du réseau, mais qu'aux fins d'accélérer le processus d'acquisition et de permettre la désignation adéquate du Réseau et sa répartition entre la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries, la Commission scolaire New Frontiers et le



RISQ, il est nécessaire et utile que la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries acquière le Réseau seule dans un premier temps;

CONSIDÉRANT que le prix qu'aurait versé le RISQ pour l'acquisition de ses fibres sera versé à la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries ou à ses procureurs en fiducie aux fins de lui permettre d'acheter tout le Réseau incluant toutes les fibres;

CONSIDÉRANT que suite à l'acquisition du Réseau et des fibres, la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries vendra les fibres revenant au RISQ et celles revenant à la Commission scolaire New Frontiers;

CONSIDÉRANT que ces ventes seront complétées dans les meilleurs délais lorsque la désignation du Réseau et la répartition des fibres seront complétées de façon à en permettre la publication;

CONSIDÉRANT que la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries aura préalablement reçu les contreparties des ventes à intervenir avec le RISQ et la Commission scolaire New Frontiers;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu d'abroger la résolution C.C.-1651-08-04 adoptée le 24 août 2004;

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Micheline Patenaude-Fortin, commissaire,

- d'abroger la résolution C.C.-1651-08-04 adoptée le 24 août 2004;
- d'acquérir l'ensemble du Réseau incluant les fibres à être vendues au RISQ, à la Commission scolaire New Frontiers et ses propres fibres;
- d'acquérir le réseau pour une somme additionnelle n'excédant pas trois cent soixante-seize mille sept cent soixante-dix-sept dollars et cinquante-neuf cents (376 777,59 \$) dont cinquante-six mille sept cent soixante-dix-sept dollars et cinquante-neuf cents (56 777,59 \$) proviennent de RISQ et selon les modalités qui assureront les droits de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries;
- de mandater une firme d'experts afin que les plans tels que construits du réseau soient réalisés aux fins de finaliser la désignation complète et précise du réseau;
- d'autoriser M<sup>me</sup> Marie-Louise Kerneis, présidente, et M<sup>me</sup> Susan Tremblay, directrice générale, à représenter la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries dans tous actes nécessaires aux fins de l'acquisition du réseau dans le cadre des transactions à intervenir entre la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries et le syndic Samson Bélair/Deloitte & Touche inc.;
- d'autoriser M<sup>me</sup> Susan Tremblay, directrice générale de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries, à signer tous autres actes, documents, ententes ou engagements relatifs à l'acquisition, avec toutes les modifications de forme et de substance qu'elle jugera approprié de leur apporter, et à poser tous les gestes nécessaires ou utiles afin de donner plein effet à la convention et à son objet, sa seule signature constituant une preuve concluante et décisive de l'approbation de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries;
- de vendre pour valeur reçue, soit 56 777,59 \$, à RISQ les fibres que cette dernière aura payées à la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries;
- de vendre pour valeur reçue, soit 66 000,00 \$, à la Commission scolaire New Frontiers les fibres que cette dernière aura payées à la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries;
- de s'engager avec le RISQ et la Commission scolaire New Frontiers dans une convention pour l'expiration et la détention du Réseau (la



« Convention ») suivant les paramètres établis dans le projet soumis, lequel pourra toutefois être modifié par les représentants de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries;

- d'autoriser M<sup>me</sup> Marie-Louise Kerneis, présidente, et M<sup>me</sup> Susan Tremblay, directrice générale, à représenter la Commission Scolaire des Grandes-Seigneuries et à signer les actes de vente et la Convention;
- d'autoriser M<sup>me</sup> Susan Tremblay, directrice générale, à signer, exécuter et livrer, pour et au nom de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries, tous autres actes, documents et écrits et à poser tous les gestes et à faire toutes les choses qui peuvent à sa seule discrétion être jugés nécessaires ou utiles afin de donner plein effet aux présentes résolutions.

#### ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

#### 13.0 SERVICE DE L'INFORMATION

#### 14.0 FÉDÉRATION DES COMMISSIONS SCOLAIRES DU QUÉBEC

##### 14.01 RENCONTRE DES PDG – 18 FÉVRIER 2005

Le bulletin reçu de la Fédération des commissions scolaires du Québec présente les faits saillants de cette rencontre.

##### 14.02 RENCONTRE DU CONSEIL GÉNÉRAL – 18 & 19 FÉVRIER 2005

Le bulletin reçu de la Fédération des commissions scolaires du Québec présente les faits saillants de cette rencontre.

#### 15.0 COMITÉ DE PARENTS

Le comité de parents se réunira le 16 mars 2005.

#### 16.0 DEMANDE D'INFORMATION

##### 16.01 QUESTION D'UN COMMISSAIRE - UN PORTRAIT DES POLITIQUES DES ÉCOLES SUR LES LOCATIONS DE LOCAUX

Monsieur Alban Synnott, commissaire, demande des informations concernant les politiques des conseils d'établissement pour procéder aux locations de locaux.

##### 16.02 UTILISATION D'ORDINATEURS PORTABLES POUR LES COMMISSAIRES – PROPOSITION DE M. JEAN-PIERRE BÉLAIR, COMMISSAIRE

M. Jean-Pierre Bélaïr, commissaire, présente un avant-projet de résolution portant sur l'utilisation d'ordinateurs portables pour les activités des commissaires, dont les séances du conseil et du comité exécutif.

##### 16.03 COMITÉ DE FORMATION CONTINUE POUR LES COMMISSAIRES - PROPOSITION DE M. JEAN-PIERRE BÉLAIR, COMMISSAIRE

M. Jean-Pierre Bélaïr, commissaire, présente un avant-projet de résolution portant sur la mise en place d'un comité de formation continue pour les commissaires.

#### 17.0 COMMUNICATION DE LA PRÉSIDENTE ET DE LA DIRECTION GÉNÉRALE

##### Communication de la présidente

Le vice-président, M. Guy Sylvain, informe les membres de sa participation à la présentation du « Projet éducatif de l'école de la Petite-Gare ».

M<sup>me</sup> Marie-Louise Kerneis, présidente, souligne le départ à la retraite de M. Pierre Gastaldy, directeur du Service des ressources matérielles. Monsieur Gastaldy sera présent lors du prochain conseil des commissaires et une activité de reconnaissance sera organisée dans les prochaines semaines.

##### Communication de la directrice générale

M<sup>me</sup> Tremblay informe les membres que la rémunération des commissaires sera indexée de 1,9 % et ce, à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2005.



No de résolution  
ou annotation

### Utilisation de véhicules de type berline

En référence à la documentation déposée, M<sup>me</sup> Susan Tremblay, directrice générale, souligne :

- La correspondance avec l'Association du transport écolier du Québec (ATEQ) à 18.06 et 18.11 concernant l'utilisation des berlines;
- La synthèse de l'évaluation du fonctionnement des séances plénières du conseil des commissaires (18.07);
- Le regroupement des écoles par secteur, tel que demandé le 8 mars 2005;

M<sup>me</sup> Susan Tremblay, directrice générale, informe les membres du conseil des commissaires qu'en l'absence de M. Claude Hébert, directeur du Service des technologies de l'information et des communications, pour environ trois mois, M. Denis Hudon, coordonnateur aux Services éducatifs aux jeunes, assumera la direction du Service des technologies de l'information et des communications.

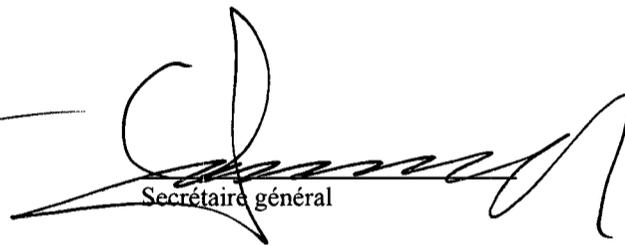
### **18.0 DÉPÔT DE DOCUMENTS**

- 18.01 Démission de M. Yves Garand, commissaire
- 18.02 Articles du journal Le Reflet du 26 février 2005
- 18.03 Avis public d'élection partielle
- 18.04 Schéma graphique des écoles par secteur
- 18.05 Recueil des données au 30 septembre
- 18.06 Lettre de l'Association du transport écolier du Québec
- 18.07 Séances plénières du conseil des commissaires – évaluation du fonctionnement du mois d'août 2004 au mois de janvier 2005 : Synthèse
- 18.08 Activités et événements – Mois de février et mars 2005
- 18.09 Tournoi de golf CSDGS – 6<sup>e</sup> édition – Dépliant
- 18.10 Déclaration du Regroupement pour la défense et la promotion de l'école publique – Financement public des écoles privées
- 18.11 ATEQ – Utilisation de véhicules de type berline
- 18.12 Carrefour – Jeunesse Emploi

### **19.0 LEVÉE DE LA SÉANCE**

À 22 h 21, la présente séance est levée.

  
Présidence de la séance

  
Secrétaire général

A.13.02  
D:\Textes\Cc\2004-2005\Procès-verbaux\2005.03.15.doc